



INFIRMIERES : LES NUITS

Arrêtons de subir

Nous avons notre mot à dire

La direction vient d'informer le personnel de son intention de réorganiser la gestion des équipes de jour et de nuit. Tout d'abord, par deux réunions organisées à 20 heures en début de semaine dernière pour les IDE de nuit, auxquelles bon nombre n'a pu assister, l'information n'ayant pas été faite à toutes les intéressées.

Une présentation sommaire des documents a été faite le 20 novembre aux organisations syndicales qui n'ont pas été en mesure d'en discuter (ces documents n'ayant pas été transmis préalablement). Le jour même à 14h30, ils étaient adressés aux membres du CHS CT et ajoutés à l'ordre du jour de la réunion du 4 décembre, avec retard (la réglementation prévoit qu'ils soient transmis au moins 15 jours à l'avance).

SUD refuse qu'il soit inscrit à l'ordre du jour de cette réunion pour cette raison qui ne lui permet pas de consulter le personnel avant de se prononcer.

UN CONSTAT ET DES OBJECTIFS

Ce document (vous pouvez en prendre connaissance sur notre site) nous fait part d'un constat en 10 points :

- 5 concernant les difficultés de recrutement et le malaise des équipes
- 5 les difficultés de gestion

Découlent 3 objectifs

- 2 concernent la gestion :
 - Pourvoir les postes vacants
 - Confier la gestion de la nuit aux cadres sups et aux cadres de pôles
- Un autre a pour but de réintroduire un sentiment d'appartenance à une seule et même équipe. (ça fait joli et ça ne mange pas de pain.)

RIEN EN CE QUI CONCERNE LE PROBLEME DE FOND :

- Attractivité : absence de volontariat
- Insécurité - isolement - raréfaction de la présence médicale

Mettre à la charge du personnel de nuit la mobilité qui été jusqu'alors imposée au personnel de jour ne fait que déplacer le problème. Les solutions imposées par l'administration sont arbitraires et dangereuses, et ne contribuent pas à susciter des volontariats pour le travail de nuit. Au contraire, cela contribue à décourager les derniers volontaires. La mobilité à outrance qui est imposée est source de stress, d'erreurs, de surcharge de travail. Les IDE veulent exercer dans un contexte maîtrisé, et un environnement professionnel adapté.

**Nous voulons de réelles négociations sur l'organisation du travail de nuit,
où les avis du personnel soient réellement pris en compte**

MARDI 4 DECEMBRE A 9H 00

Intervenons au CHS CT

**SALLE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
(AU BAS DES ESCALIERS DES VESTIAIRES)**

Pour agir, dès maintenant, nous vous proposons :

- De signer une pétition pour soutenir cette démarche qui sera remise au CHS CT

**Syndicat SUD - locaux syndicaux - CHU Côte de Nacre - 140 33 Caen cedex
Tel. 02 31 06 51 44 - mail : sud@chu-caen.fr - site : www.sud-chu-caen.fr/**

